

**Objet : Exercice PPMS Jeudi 12/10 – Dispositif FR-ALERT**

---

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant, durant son temps scolaire, est placé sous la responsabilité de l'établissement qui doit assurer sa sécurité.

Depuis plusieurs années, et conformément à la législation en vigueur, les établissements scolaires doivent élaborer un P.P.M.S. (plan particulier de mise en sécurité) afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel de l'établissement face aux risques venant de l'extérieur (événements météorologiques, intrusion...). Dans ce plan, chaque risque est analysé et des mesures propres y sont associées.

Des exercices sont régulièrement programmés au cours de l'année. Ils permettent de rappeler auprès des élèves et des équipes pédagogiques quels sont les bons comportements à adopter en fonction des situations.

Cette année, comme l'an passé, la préfecture de Loire Atlantique a programmé un exercice pour l'ensemble des établissements du département. Le scénario retenu est celui d'un **événement climatique à l'échelle du département**.

Cette action de sensibilisation se déroulera dans la matinée du **jeudi 12 octobre 2023**. Les élèves seront accompagnés, comme pour tout exercice, par les adultes de l'établissement de manière adaptée à leur âge.

Cette année, pour cet exercice, **la préfecture testera un nouveau dispositif d'alerte : FR-Alert.** Ainsi, toutes personnes détentrices d'un téléphone portable et présentes sur le département, recevra une alerte SMS. Celui-ci indiquera qu'il s'agit d'un exercice et signalera les consignes et comportements à adopter si un événement réel venait à se produire.  
**Cet exercice ne suppose aucune action de votre part.**

Pour plus d'information : [À propos | FR-Alert](#)

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

M. Paul GRATAS  
Chef d'établissement  
Ecole Saint-Vincent